



Carte T N° : 6901 2016 000 004 205

## HONORAIRES d'agence CHOMEL IMMOBILIER ( juin 2024)

Nos honoraires TTC sont calculés en pourcentages dégressifs en fonction du prix net vendeur du BIEN, et arrondis à un prix forfaitaire.

Dans le cadre de la signature **d'un mandat de vente EXCLUSIF**, ils sont à la charge des vendeurs ou des acquéreurs.

Entre 2 % et 3.5 % du prix net vendeur, soit :

- -----> 200 000 €    3 %    TTC ( forfaitaire, entre 5 000€ et 6 000 €)
- -----> 400 000 €    2,5 %    TTC ( forfaitaire, entre 8 000€ et 10 000 €)
- -----> 600 000 €    2,5 %    TTC ( forfaitaire, entre 13 000€ et 15 000 €)
- -----> 900 000 €    2 %    TTC ( forfaitaire, entre 15 000€ et 18 000 €)

(Au dessus, à négocier ensemble)

Dans le cadre de la signature **d'un mandat de vente SIMPLE**, ils sont à la charge des vendeurs ou des acquéreurs.

Entre 3 % et 4 % du prix net vendeur, soit :

- -----> 200 000 €,    4 %    TTC ( forfaitaire, entre 7 000€ et 8 000 €)
- -----> 400 000 €,    3 %    TTC ( forfaitaire, entre 10 000€ et 12 000 €)
- -----> 600 000 €    3 %    TTC ( forfaitaire, entre 15 000€ et 18 000 €)
- -----> 900 000 €,    3 %    TTC ( forfaitaire, entre 20 000€ et 25 000 €)